

---

## L'industrie de l'assurance de dommages proactive 320 100 \$ amassés pour promouvoir les postes à combler

**Montréal, le 31 août 2010** – Pour une neuvième année consécutive, l'industrie est solidaire et investit cette année 320 100 \$ pour faire la promotion des 5 300 postes à combler d'ici la fin de 2012, dont 1 700 cette année. « L'industrie prend la situation au sérieux et la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages investira la somme dans de nouvelles activités promotionnelles », indique Robert LaGarde, président de la Coalition.

### Un nouveau virage promotionnel

Les sommes amassées permettront de démontrer tout le dynamisme de l'assurance de dommages auprès des jeunes et des gens en réorientation de carrière, notamment via le lancement cet automne d'une nouvelle campagne promotionnelle s'articulant autour de la thématique sportive. Un nouveau visuel y sera rattaché et Facebook prendra une place importante dans l'opération. D'ailleurs, le 2 octobre prochain, cette nouvelle campagne teintera le cahier spécial sur l'assurance de dommages qui sera inséré dans La Presse, Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Quotidien, Le Droit et La Voix de l'Est.

### Besoins de plus en plus criants

« Les résultats du sondage le démontrent : le besoin de main-d'œuvre dans notre industrie n'a jamais été aussi grand. D'ici la fin de 2012, plus de 5 300 postes seront à combler au Québec », précise M. LaGarde. Il s'agit de postes d'agents et de courtiers en assurance de dommages, d'experts en sinistre et de souscripteurs. « Et c'est sans compter les autres types d'emplois, notamment en actuariat ou en mise en marché, qui seront à combler dans les compagnies d'assurance », ajoute le président.

Selon Emploi-Québec, une importante diminution du bassin de main-d'œuvre est à prévoir en 2014, créant des pénuries de personnel dans plusieurs domaines. « La situation est d'autant plus préoccupante en considérant que la moitié des professionnels certifiés en assurance de dommages ont 45 ans et plus et que 21 % ont 55 ans et plus. Il s'agit d'un bassin potentiel de 3 000 personnes certifiées ayant 55 ans et plus et qui partiront à la retraite dans un avenir plus ou moins rapproché », renchérit M. LaGarde.

### La perception du public s'améliore

Rappelons que selon un sondage Omnibus réalisé auprès de 1 015 répondants âgés de 18 ans et plus du 15 au 19 avril dernier, on remarque que l'opinion du public envers les professionnels œuvrant en assurance de dommages s'est améliorée passant de 44 % en 2006, à 52 % en 2008, puis à 55 % en 2010. En quatre ans, il s'agit d'une amélioration de 25 % de plus.

### [www.prosdelassurance.ca](http://www.prosdelassurance.ca)

La Coalition invite les personnes désirant plus d'information à visiter son site Internet au [www.prosdelassurance.ca](http://www.prosdelassurance.ca) où ils trouveront les renseignements concernant les professions, les possibilités de carrière et les étapes pour y accéder.

### À propos de la Coalition

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

- 30 -

Source : Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages  
Renseignements : Nina Tourigny  
Agente de communications  
Téléphone : 514 842-2591 / 1 800 361-7288  
Courriel : [ntourigny@chad.qc.ca](mailto:ntourigny@chad.qc.ca)